



Guide Sport-études

Présentation du programme

Le programme Sport-études vise à soutenir des élèves-athlètes reconnus par la Fédération de natation du Québec (FNQ) dans la pratique de leur sport et dans la réussite de leurs études au secondaire. L'élève-athlète peut donc mieux concilier ses objectifs scolaires et sportifs.

L'élève-athlète qui s'inscrit dans ce programme doit s'attendre à ce que le rythme exigé par les apprentissages soit plus rapide, car le temps consacré à une matière en classe est inférieur à celui dans les programmes réguliers.

Ce programme s'adresse aux nageurs qui sont dans leur démarche de réussite sportive et qui visent l'excellence sur la scène provinciale ou des standards pour les compétitions nationales.

Le club de natation Samak (Club) est un mandataire officiel du programme Sport-études reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Objectifs

Le Club a pour mission d'offrir un programme Sport-études qui vise l'excellence dans un environnement stimulant et enrichissant au sein duquel les athlètes se développeront sainement afin de réaliser leur plein potentiel.

Dans ce programme, le Club met de l'avant ses valeurs, soit le **respect**, le **travail**, l'**honnêteté** et l'**excellence**, et met l'accent sur le développement de l'autonomie, du sens des responsabilités et de l'engagement dans la réussite scolaire et l'atteinte des objectifs sportifs.

Critères d'admission

Pour être admis dans le programme Sport-études secondaire, l'élève-athlète doit être identifié¹ de niveau **Espoir**, **Relève**, **Élite** ou **Excellence** par la FNQ et doit avoir un bon dossier scolaire qui devra être soumis au processus d'admission de l'établissement d'enseignement.

Critères d'identification de niveau **Espoir**

L'athlète affilié à la FNQ doit être âgé entre 12 et 17 ans, au premier jour d'une compétition énumérée ci-dessous. Il doit avoir participé à un de ces événements dans une épreuve individuelle du programme olympique.

1. Participation à la Coupe du Québec Senior ou
2. Participation au Championnat Québécois ou
3. Participation à la Coupe du Québec Junior ou le Festival par Équipe ET avoir atteint durant cette même compétition au moins une (1) performance individuelle du programme olympique, égale ou supérieure au pointage World Aquatics ci-dessous :

	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
Garçons	220	280	320	360	400	410
Filles	290	350	380	400	420	430

À noter : Le programme accepte les athlètes qui possèdent les critères d'identification Espoir, mais l'objectif est avant tout d'intégrer des athlètes dont la probabilité de progresser en Sport-études au niveau provincial jusqu'à la fin du secondaire 5 est élevé.

Critères d'engagement

Le programme Sport-études a pour objectif d'offrir le meilleur environnement possible aux athlètes afin qu'ils atteignent leurs objectifs sportifs. Combiné à son engagement qui constitue le fondement de sa progression, l'élève-athlète doit également respecter les attentes établies par le programme.

Le Club a la ferme conviction que les valeurs véhiculées par le programme inculqueront à l'élève-athlète une éthique

¹ Tout élève-athlète qui s'inscrit en secondaire 1 aura l'année scolaire qui suit pour se conformer minimalement au niveau Espoir de la FNQ. Le statut de l'élève-athlète sera revu à la fin de l'année et, si ce critère n'est pas respecté, l'élève sera retiré du programme Sport-études.



Guide Sport-études

de travail qui lui permettra d'évoluer tant sur le plan sportif que personnel. Par conséquent, nous nous attendons à ce que l'élève-athlète :

- respecte les exigences de l'école en matière de rendement scolaire;
- respecte le code de conduite du Club;
- sois assidu aux entraînements requis par le cadre scolaire (min. de 15 h/semaine selon les normes du MEES);
- sois assidu aux entraînements du programme annuel (matins, pédagogiques...);
- démontre un fort désir d'atteindre les temps de qualification provinciaux;
- sois discipliné et respecte les attentes quotidiennes à chaque séance;
- a tout son équipement à chaque entraînement;
- porte les vêtements identifiés Samak lors des entraînements (dans l'eau et en *dryland*), en compétition ainsi que lors des déplacements d'équipe en transport;
- participe à toutes les compétitions prévues au calendrier pour le groupe;
- participe au(x) camps d'entraînement prévu(s) au calendrier.

Absences

Toute absence prévue doit être discutée à l'avance avec l'entraîneur afin qu'elle soit motivée et que le suivi soit fait auprès de l'école. L'entraînement peut être repris, s'il y a entente avec les entraîneurs concernés. Cette mesure demeure toutefois exceptionnelle. Autant que possible, les rendez-vous chez un spécialiste (ou autre) doivent être pris en dehors des heures d'entraînement.

Blessures

L'élève-athlète doit se conformer aux consignes de son médecin, de l'entraîneur, du coordonnateur Sport-études et de la direction de l'école. Il doit démontrer une volonté et être proactif dans le processus de rétablissement. Si la gravité de la blessure ne permet pas de prévoir un retour à l'entraînement, l'élève-athlète devra être retiré du programme. La direction de l'école et le Club peuvent réintégrer l'élève-athlète après guérison complète si toutes les exigences du programme sont respectées.

Code de conduite

Le Club a le devoir d'offrir un environnement où toutes les personnes sont traitées avec respect et équité. La mise en place d'un code de conduite vise à fournir un énoncé clair des attentes mutuelles procurant l'encadrement nécessaire pour créer et maintenir un tel climat. Tous les parents et athlètes doivent confirmer qu'ils ont pris connaissance du code de conduite au moment de l'inscription et s'y conformer.

Évaluation de fin d'année

Le dossier de chaque élève en Sport-études est évalué à la fin de l'année scolaire afin de vérifier le respect des exigences minimales, tant académique que sportive, pour demeurer dans le programme. Les élèves-athlètes qui ne satisfont pas aux exigences seront rencontrés pour discuter de la situation.

Transport

Le Club prend en charge l'organisation du transport des élèves-athlètes entre l'école et le lieu d'entraînement. Les coûts de transport, déterminés à la fin août, sont assumés à 100 % par le parent. Lorsque l'entraînement est annulé, p. ex., congé d'entraînement après une compétition, les parents sont responsables d'aller chercher leur enfant à l'école.

Personnes ressources

Pour plus d'information sur le programme Sport-études, veuillez communiquer par courriel à l'adresse : adjointeadm@natation-samak.org